



Baisse du chômage en ALPC au quatrième trimestre 2015

Au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage repart à la baisse en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et atteint 9,7 % de la population active. Le chômage baisse ou se stabilise dans les douze départements de la région. Au niveau national, il est également en baisse après une augmentation au 3^e trimestre.

Caroline Geindre, Insee

Après une légère hausse au 3^e trimestre 2015, le taux de chômage en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) se replie de 0,1 point au 4^e trimestre 2015, comme en France métropolitaine. Il atteint ainsi 9,7 % de la population active. Depuis fin 2014, l'évolution du chômage en ALPC suit la tendance nationale. Le taux de chômage en France métropolitaine s'établit fin décembre 2015 à 10,0 %.

Sur un an, le taux de chômage en ALPC comme au niveau national est également en baisse (- 0,1 point).

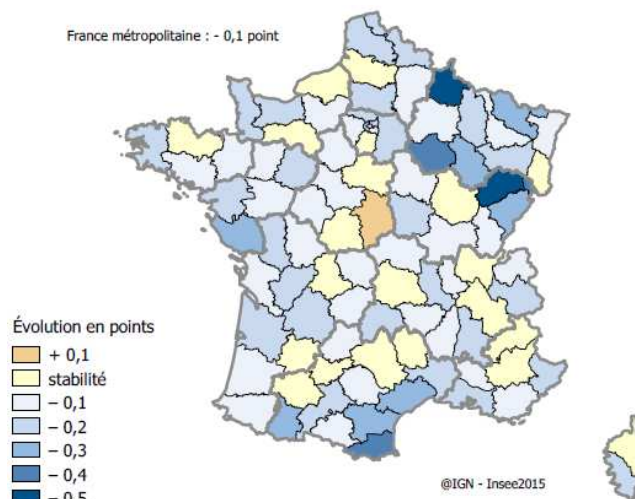
Au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage recule dans l'ensemble des régions françaises, à l'exception du Centre-Val de Loire qui se stabilise (*figure 1*). Les régions de l'est et du nord (Bourgogne-Franche-Comté, Alsace-Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais-Picardie) ainsi que Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et l'Île-de-France enregistrent la plus forte baisse, soit 0,2 point entre le 3^e et le 4^e trimestre 2015. Le recul est plus modeste dans les autres régions françaises (- 0,1 point).

Sur un an, le taux de chômage diminue dans l'ensemble des régions de métropole. Le repli est plus important en Corse (- 0,4 point), en Bourgogne-Franche-Comté, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (- 0,3 point).

Au final, au 4^e trimestre 2015, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais-Picardie affichent de nouveau les plus forts taux de chômage régionaux de métropole (12,0 % et 12,5 %) (*figure 2*). Les régions les moins impactées sont l'Île-de-France (8,8 %), puis Pays de la Loire, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes (8,9 %).

1 Le chômage diminue ou se stabilise dans l'ensemble des départements de l'ALPC

Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le 3^e et le 4^e trimestre 2015 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

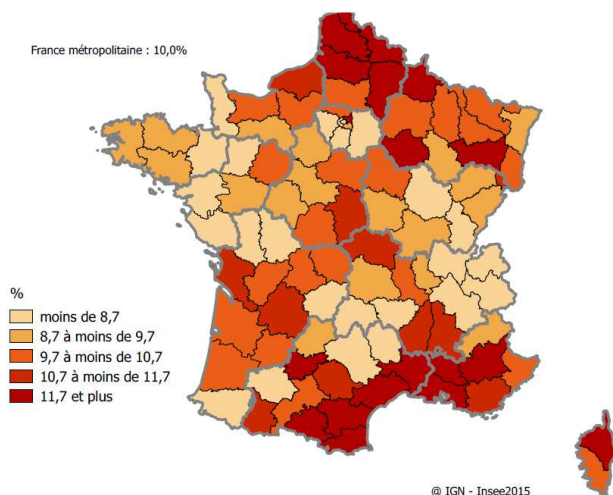
Au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage recule dans l'ensemble des départements de l'ALPC (*figure 3*), hormis en Haute-Vienne et en Lot-et-Garonne où il se stabilise. La Charente, la Dordogne, la Gironde et les Deux-Sèvres affichent les baisses les plus importantes (- 0,2 point). Les taux de chômage des Landes, de la Creuse, de la Charente-

Maritime, de la Vienne, des Pyrénées-Atlantiques et de la Corrèze diminuent de 0,1 point, comme en France métropolitaine.

Les Deux-Sèvres, la Corrèze, la Vienne et les Pyrénées-Atlantiques enregistrent les taux les plus bas de la région (entre 7,8 % et 8,6 %). À l'inverse, les taux de chômage les plus élevés sont

2 Les plus forts taux de chômage dans le nord et sur le pourtour méditerranéen

Taux de chômage par département au 4^e trimestre 2015 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, taux de chômage localisé

constatés dans le Lot-et-Garonne, en Dordogne et en Charente-Maritime (de 10,4 % à 10,9 %).

En rythme annuel, sept départements enregistrent une baisse plus marquée que celle constatée en France métropolitaine (– 0,1 point). Le recul est particulièrement significatif en Dordogne et en Charente, avec des évolutions respectives de – 0,4 et – 0,3 point. Sur un an, tandis que la Haute-Vienne se stabilise, le Lot-et-Garonne et la Corrèze s'inscrivent à la hausse (+ 0,1 point). ■

Définition

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

3 En ALPC, le taux de chômage s'établit à 9,7 % au quatrième trimestre 2015

Taux de chômage trimestriel, en % (données corrigées des variations saisonnières)

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points)	
	4 ^e trimestre 2014	3 ^e trimestre 2015	4 ^e trimestre 2015	trimestrielle	annuelle
Charente	10,4	10,3	10,1	– 0,2	– 0,3
Charente-Maritime	11,0	11,0	10,9	– 0,1	– 0,1
Corrèze	8,2	8,4	8,3	– 0,1	+ 0,1
Creuse	9,8	9,8	9,7	– 0,1	– 0,1
Dordogne	11,1	10,9	10,7	– 0,2	– 0,4
Gironde	10,3	10,3	10,1	– 0,2	– 0,2
Landes	9,9	9,8	9,7	– 0,1	– 0,2
Lot-et-Garonne	10,3	10,4	10,4	0,0	+ 0,1
Pyrénées-Atlantiques	8,8	8,7	8,6	– 0,1	– 0,2
Deux-Sèvres	8,0	8,0	7,8	– 0,2	– 0,2
Vienne	8,6	8,5	8,4	– 0,1	– 0,2
Haute-Vienne	10,0	10,0	10,0	0,0	0,0
ALPC	9,8	9,8	9,7	– 0,1	– 0,1
France métropolitaine	10,1	10,1	10,0	– 0,1	– 0,1

Source : Insee, taux de chômage localisé

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

ISSN : 2492-6957

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Geindre C., « Emploi salarié en ALPC - Troisième trimestre successif de hausse », Insee Flash Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n° 6, juin 2016
- Geindre C., Régner V., « La reprise tend à se confirmer au 4^e trimestre 2015 », Insee Conjoncture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n° 2, avril 2016
- Note de conjoncture nationale de mars 2016 « Inflation nulle, pouvoir d'achat dynamique »
www.insee.fr/Thèmes/Conjoncture/Analyse_de_la_conjoncture

